



# **Le Quartier Namur – Hippodrome**

## **Pour un quartier vert, actif et en santé**

Présentation commune de la Coalition Poids et du  
Centre d'écologie urbaine de Montréal

14 février 2020

Crédit photo : Rayside – Labossière

- 
- Présentation des organismes
  - Pour un quartier vert, actif et en santé
  - Ancrage politique
  - Recommandations
  - Conclusion

Crédit photo : Rayside – Labossière

# Présentation des organismes



**coalitionpoids**



*Centre  
d'écologie  
urbaine  
de Montréal*

# Pour un quartier vert, actif et en santé

## Situation actuelle

Au Québec, l'embonpoint et l'obésité touchent près de 4 millions d'adultes et 30 % des enfants. Il s'agit d'une **problématique complexe** et l'environnement dans lequel on vit joue un énorme rôle, notamment sur leur sédentarité :

- 56% des jeunes de 12-17 ans n'atteignent pas les recommandations quotidiennes d'activité physique (60 min)
- Près de 80 % des travailleurs québécois utilisent la voiture pour se rendre au travail comparativement à seulement 7 % qui se déplacent de manière active.
- Dans la région de Montréal, jusqu'à 6 % de l'ensemble des déplacements motorisés pourrait se faire à pied et 21 % à vélo.
- Pour la majorité des gens qui font peu ou pas de vélo, mais qui ont tout de même un intérêt à pédaler, c'est l'absence d'infrastructures sécuritaires qui les freine.

## Pour un quartier vert, actif et en santé

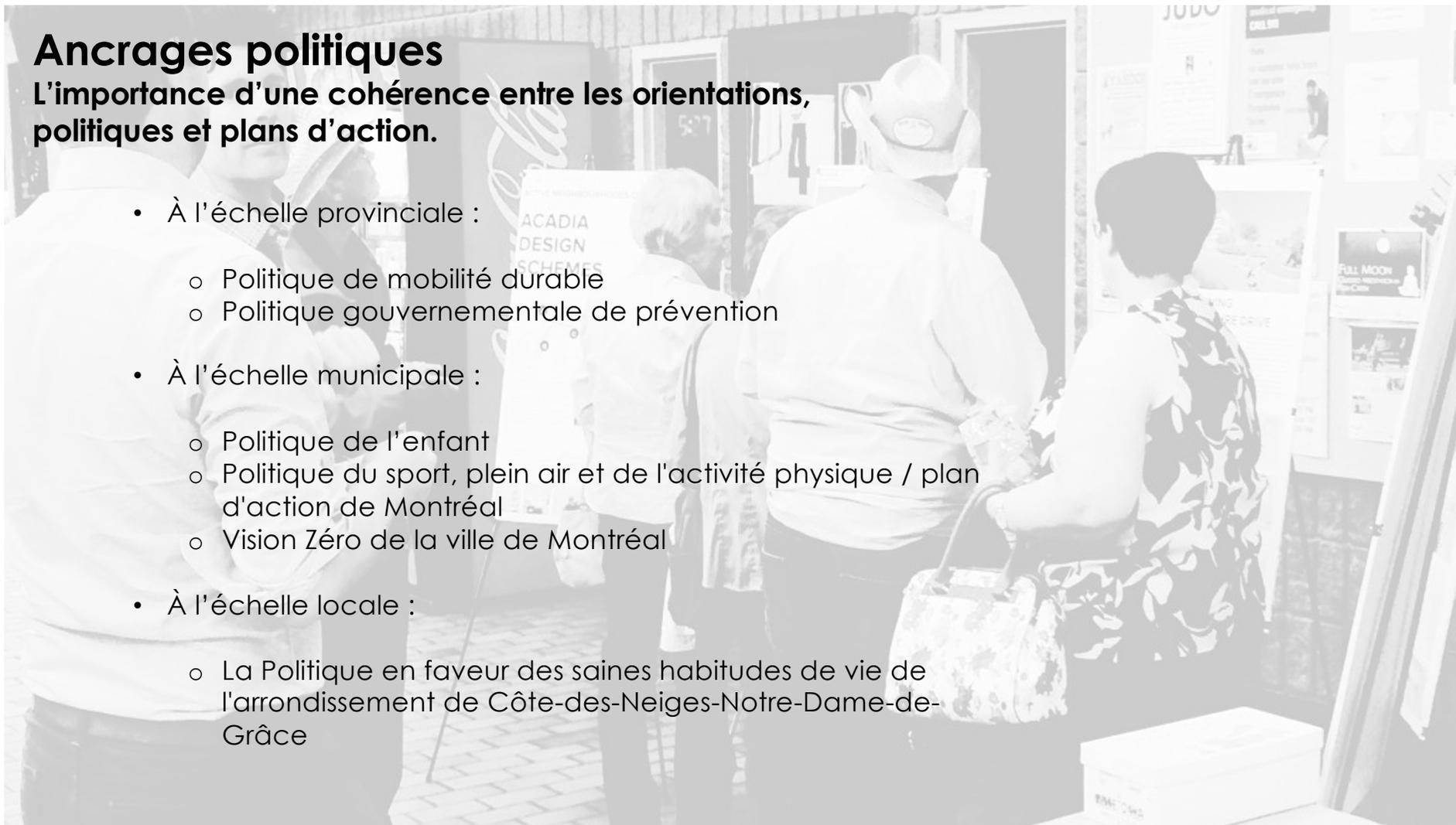
### Retombées d'une population active pour les municipalités

- **Une meilleure santé physique et mentale** dans les municipalités conçues en fonction de la vie de quartier, qui offrent davantage d'occasion de marcher ou d'utiliser un vélo et qui permettent des usages mixtes (résidences, bureaux et commerces)
  - **Favorise de meilleures interactions sociales** entre les résidents ainsi que leur participation à la vie politique et sociale
- **Une plus grande vitalité, une meilleure productivité et plusieurs avantages économiques** lorsque les collectivités soutiennent l'activité physique, par un ensemble de moyens visant les citoyens de tous âges
- **Des retombées positives sur l'environnement** en plus de favoriser un mode de vie physiquement actif. Le transport collectif permet aussi de faire de l'activité physique tout en étant le moyen de transport le plus sécuritaire.

## Ancrages politiques

L'importance d'une cohérence entre les orientations, politiques et plans d'action.

- À l'échelle provinciale :
  - Politique de mobilité durable
  - Politique gouvernementale de prévention
- À l'échelle municipale :
  - Politique de l'enfant
  - Politique du sport, plein air et de l'activité physique / plan d'action de Montréal
  - Vision Zéro de la ville de Montréal
- À l'échelle locale :
  - La Politique en faveur des saines habitudes de vie de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce



# Un quartier carboneutre pour des milieux de vie urbains conviviaux et favorables à la santé

## Recommandation 1

- Favoriser une planification des transports positionnant l'humain au centre des préoccupations ;
- Implanter des aménagements sécuritaires 12 mois par année pour les piétons et les cyclistes ;
- Offrir une expérience de déplacement optimale aux piétons, aux cyclistes et aux usagers du transport collectif ;
- Planifier les transports et l'aménagement du territoire de façon intégrée.

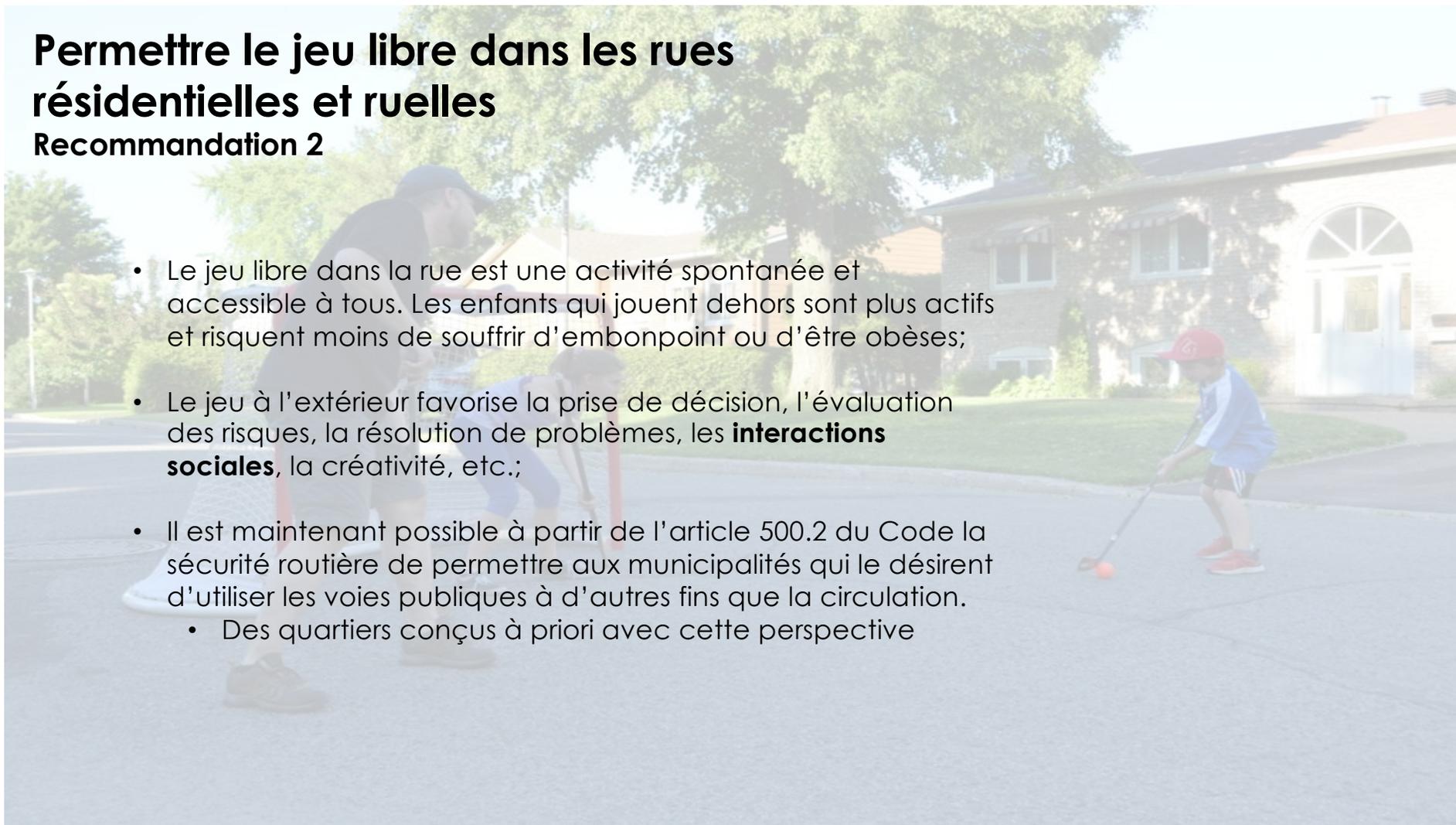
Le quartier Vauban, à Fribourg-en-Brigau (Crédit photo : Les Échos)



# Permettre le jeu libre dans les rues résidentielles et ruelles

## Recommandation 2

- Le jeu libre dans la rue est une activité spontanée et accessible à tous. Les enfants qui jouent dehors sont plus actifs et risquent moins de souffrir d'embonpoint ou d'être obèses;
- Le jeu à l'extérieur favorise la prise de décision, l'évaluation des risques, la résolution de problèmes, les **interactions sociales**, la créativité, etc.;
- Il est maintenant possible à partir de l'article 500.2 du Code la sécurité routière de permettre aux municipalités qui le désirent d'utiliser les voies publiques à d'autres fins que la circulation.
  - Des quartiers conçus à priori avec cette perspective



# Favoriser l'installation d'une école ouverte à la communauté

## Recommandation 3

- Favoriser l'accès aux infrastructures scolaires et municipales est une excellente façon d'optimiser la pratique physique des montréalais ;
- Importance de bien planifier le choix des terrains et aménagement pour les écoles ;
- Développer un projet d'école avec espaces partagés et ouverts à la communauté.

Le parc-école LaRocque, a Sherbrooke (Crédit photo : SRC)



 Nous ne pouvons pas afficher l'image.

## **Restreindre l'offre de restaurants rapides à proximité des écoles**

### **Recommandation 4**

- Plusieurs études ont démontré que la présence de restaurants rapides près des écoles a un effet significatif sur le risque d'obésité;
  - 75% des écoles montréalaise sont situés à moins de 15 minutes de marche d'un restaurant rapide;
- Il est possible d'utiliser des règlements d'urbanisme pour interdire les restaurants rapides autour des écoles;
- En 2017 l'arrondissement CDN-NDG s'est d'ailleurs doté d'un règlement en ce sens.
  - La Cour supérieure du Québec a confirmé que les municipalités ont le droit d'utiliser le zonage pour interdire l'installation de restaurants rapides.

# Augmenter et protéger les espaces verts

## Recommandation 5

- Favoriser la contribution aux fins de parcs, par les promoteurs, sous forme de cession de terrain dans le quartier de l'Hippodrome ;
- Fixer un objectif de verdissement par rapport au couvert naturel actuellement présent sur le site ;
- Aménager des parcs multifonctions et intergénérationnels.

La pelouse de l'Hippodrome (Crédit photo : Le Devoir)



## Favoriser l'accès à des aliments sains, diversifiés et à bon prix pour bien manger

### Recommandation 6

- Assurer l'accès aux fontaines dans les lieux publics et les parcs.
  - Dans une optique de résilience face aux changements climatiques
  - Retrait des bouteilles d'eau à usage unique
  - Restreindre l'offre de boissons sucrées des lieux et installations publics
- Assurer une offre alimentaire saine ;
  - Prévoir des marchés publics
  - Favoriser l'agriculture urbaine
  - Planifier l'offre alimentaire dans les installations municipales



## Conclusion

Crédit photo : Le Journal de Montréal